



SNUipp-FSU12
Les corniches de Bourran
8, rue de Vienne
12000 RODEZ
Tél : 05 65 78 13 41
Mail : snu12@snuipp.fr

Rodez, le mercredi 13 juin 2018

à Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale
de la circonscription de Rignac

Objet : Courriel d'invitation à une réunion des directrices et directeurs

Monsieur l'Inspecteur,

Le courriel signé par la conseillère pédagogique de votre circonscription sous votre couvert, invitant les directrices et directeurs à une réunion et sondant l'ensemble des enseignantes et enseignants nous interroge à plusieurs titres.

Comme nous l'avons déjà fait remarquer à maintes reprises, nous contestons l'organisation de ces réunions à nouveau sur un temps non institutionnel et sans défraiement du déplacement. Bien sûr, comme à l'habitude, vous nous répondrez qu'il s'agit d'une invitation, que la présence ne revêt aucun caractère obligatoire. Ce type de réponse place les directeurs et directrices dans une situation bien inconfortable, soucieux qu'ils sont d'accomplir les missions qui leur sont dévolues avec sérieux et professionnalisme tout en préservant leur vie privée et familiale. C'est pourquoi le SNUipp-FSU12 revendique des réunions sur temps scolaire avec remplacement et défraiement des déplacements.

Pour en revenir à votre courriel, tout d'abord, la date choisie pour cette réunion nous interpelle : le 5 juillet, veille de la fin de l'année scolaire. Certes, vous nous direz, qu'à cette date, l'année scolaire n'est pas terminée. Mais, vous le savez, les esprits fatigués par une année riche en projets et événements sont à ce moment-là peu disponibles pour ce genre de réunion. Cette dernière n'aurait-elle pu être programmée une semaine plus tôt à minima ?

Ensuite, la première question posée à l'ensemble des enseignantes et enseignants de votre circonscription, pour le moins, nous étonne : « *Considérez-vous, ou pas, qu'il est nécessaire pour vous de réfléchir à votre pratique pédagogique pour la faire évoluer ?* ». Est-ce une plaisanterie ou une provocation ? Pensez-vous qu'il puisse exister un seul enseignant qui ne se préoccupe pas de pédagogie, pédagogie qui fait le cœur même de notre métier, de notre professionnalité ? Si tel est le cas, c'est porter fort peu de considération à ceux et celles qui enseignent dans votre circonscription.

Enfin, nous ne comprenons pas la réponse que vous attendez à la deuxième question : « *Si OUI, sur quels temps institutionnels, envisagez-vous cela possible ?* ». Le SNUipp-FSU12 peut s'essayer à une tentative de réponse. Des temps institutionnels sont prévus par les textes et non par les collègues : les

108 heures qui sont en partie dévolues à cet effet sont pour la grande majorité des collègues, épuisées dès décembre ; la formation continue, moment propice à la réflexion pédagogique, se réduit comme peau de chagrin... Ne vaudrait-il pas mieux poser cette question au ministère ?

Nous vous proposons, Monsieur l'Inspecteur, de communiquer à nouveau vers les collègues de votre circonscription pour préciser vos attentes ou, pour le moins, rectifier les quelques maladresses de ce courriel.

Soyez assuré, Monsieur l'Inspecteur, de notre profond attachement au Service Public d'Education.

Pour le SNUipp-FSU12,
Les Co-secrétaires départementaux,

Valérie Tavernier

Handwritten signature of Valérie Tavernier in black ink, written over a light blue horizontal line.

Antoine Cantais

Handwritten signature of Antoine Cantais in black ink, written over a light blue horizontal line.